MémoTRI

A mettre dans Sac jaune ou borne enterrée

Emballages ménagers recyclables

bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, aérosols, barquettes aluminium, cartonnettes, briques alimentaires.

Bien vider et ne pas empiler les boîtes de conserve

SAUF : je jette avec mes ordures ménagères

Les gros cartons sont à déposer en déchèteries.

pots de yaourt, pots de crème, films plastiques, objets en plastique, barquettes et boîtes à œufs en polystyrène, sacs plastiques, blister (plastique dur), pots de fleur en plastique, cartons souillés, boîtes de conserve avec restes.

A apporter au Conteneur vert

Verre

bouteilles, pots et bocaux en verre

Enlever tous les bouchons et couvercles des bouteilles et bocaux.

SAUF : je jette avec mes ordures ménagères

petits débris de vitres, miroirs, porcelaine. Les tubes fluorescents (néons), les ampoules basse consommation, les lampes à led suivent une filière d'élimination particulière.

A apporter au Conteneur bleu

Papiers, journaux, magazines,

catalogues, prospectus, enveloppes avec et sans fenêtre, feuilles de papier

Enlever le film plastique autour des magazines.

SAUF : je jette avec mes ordures ménagères

papiers souillés.

Gestion des déchets

Tous acteurs d'un environnement préservé !

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
Centre Administratif « Les Ursulines »
BP 50201- 44156 Ancenis Cedex.
www.pays-ancenis.com
Tél. : 02 40 96 31 89

COMPA Pays d'Ancenis

ECO EMBALLAGES

Ce document a été imprimé sur du papier couché composé de 60% de fibres recyclées et 40% de fibres vierges FSC, 100% recyclable et biodégradable, fabriqué et blanchi sans chlore dans les usines européennes certifiées ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (équivalent EMAS) qui prennent en compte les exigences réglementaires relatives aux impacts environnementaux.